

Concours de Travail Lagotto Romagnolo Epreuves de type « A » sur Tuber Uncinatum

En collaboration
avec le Parc national de forêts et l'Association TRUFFES 21&71



VANVEY (21)

Samedi 21 Septembre 2024

Dimanche 22 Septembre 2024



Programme de la manifestation

Samedi 21/09/2024

8h : Rendez-vous à la Salle des Fêtes de Vanvey

8h30 : Début des jugements du concours de travail

Pause repas

15h : Début du jugement de la Régionale d'Élevage

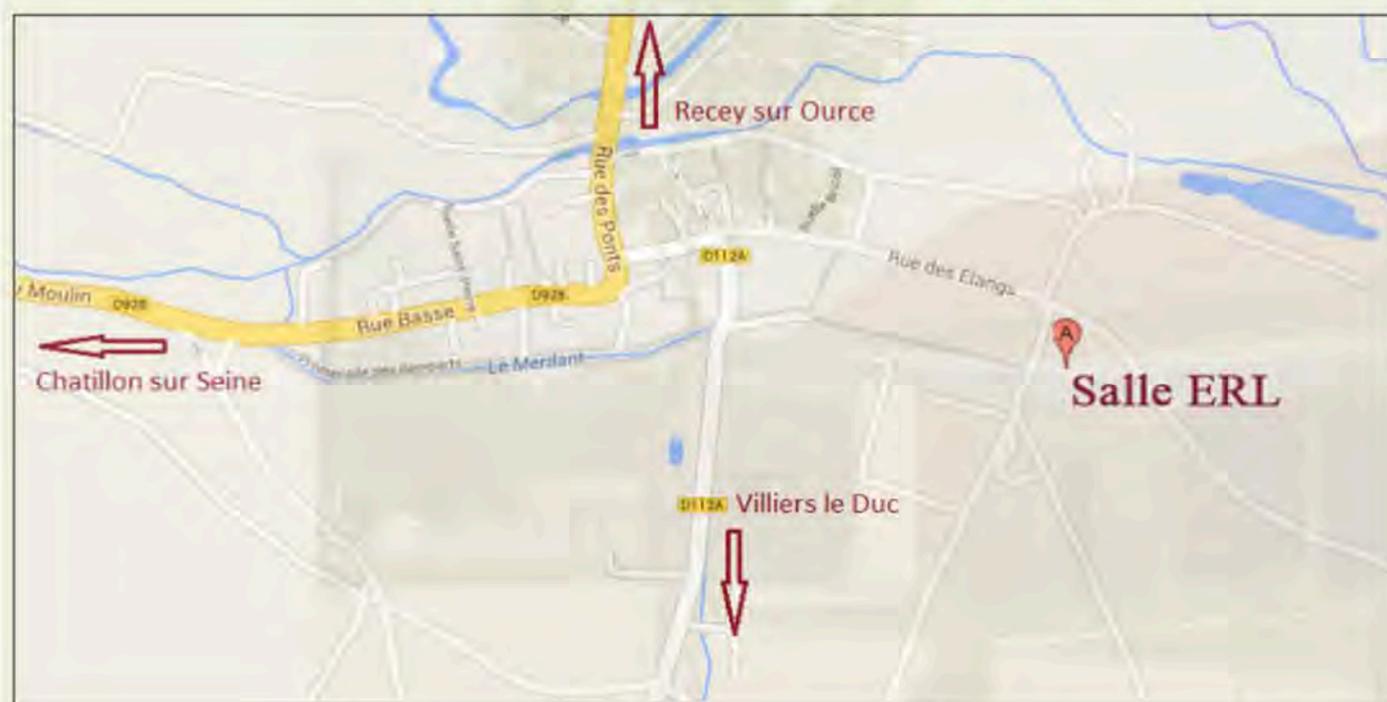
Initiation à la recherche de truffes et TAN à la truffe : à partir de 8h30

Dimanche 22/09

8h : Rendez-vous à la Salle des Fêtes de Vanvey

8h30 : Début des jugements du concours de travail

Plan d'accès à la salle des fêtes de Vanvey



Pour rappel :

Les TAN participent à la valorisation des géniteurs et à la promotion des chiens de race. Les TAN donnent accès à la cotation des géniteurs pour la reproduction et valorisent les élevages.

Une fois le TAN obtenu, la mention « TAN » figure sur tous les pedigrees et sur tous les certificats de naissance des descendants.

Sauf dispositions contraires, les TAN à la truffe auront lieu uniquement en Exposition Régionale d'Élevage (ERE) et en Exposition Nationale d'Élevage (ENE) du Lagotto Club de France.

CONCOURS DE TRAVAIL du LCF du Check List ... « Je n'ai rien oublié ! »

Finalisez vos paiements en complétant le tableau ci-dessous!

- Avez-vous complété toutes les zones à renseigner ?
- Avez-vous signé tous les formulaires d'engagement au concours ?
- Avez-vous joint votre règlement à votre envoi ou le justificatif du mandat postal ou virement bancaire ? Dans tous les cas et pour la totalité des engagements, prière d'établir le chèque à l'ordre du LCF.
- Si je désire une facture, je précise ici mon numéro SIRET : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
Pour les professionnels uniquement.
- Avez-vous adhéré ou renouvelé votre adhésion au Lagotto Club de France pour l'année 2024 ?
Pour le renouvellement d'adhésion, prière de le faire impérativement avant le 01/05/2024 pour bénéficier du tarif adhérent LCF.

ENGAGEMENT(S)		A payer
TOTAL des engagements Concours de Travail	Nombre de chien engagés	+..... €
TAN à la truffe (à partir de 9 mois)	Nombre de chien à tester	+..... €
A partir du 1 ^{er} octobre 2024, les cotisations recueillies lors d' adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante (2025). L'ancienneté sera décomptée depuis la réception de la demande d'adhésion.		+..... €
Les feuilles d'adhésion 2024 au Lagotto Club de France sont à adresser à Martine GATT CASTANIER, 54 av Boutonnet, 34400 Saint Christol		
TOTAL :	chèque à l'ordre du Lagotto Club de France ou virement bancaire à IBAN : FR50 2004 1010 0914 3077 7N03 073 BIC : PSSTFRPPMON L'envoi d'espèces par la poste est rigoureusement interdit. Merci de faire 2 chèques si engagement et adhésion	=..... €

Renseignements et inscriptions

Les inscriptions accompagnées de leur règlement sont à envoyer avant le 13 Septembre 2024 à :

Martine GATT CASTANIER, 54 av Boutonnet, 34400 Saint Christol

06 89 81 04 23

Par prudence merci de m'envoyer les copies des feuilles d'engagements par mail.

lagotto.club.de.france@gmail.com

<https://www.centrale-canine.fr/club-du-lagotto>

Pièces obligatoires pour participer à un concours :

- Carnet de travail / chien
- Licence propriétaire (valable pour tous les chiens qui y ont été déclarés)
 - Si le conducteur n'est pas le propriétaire et si lui-même n'a pas de licence propriétaire, il faut une licence de conducteur.
- Pour un chien étranger il faut faire une demande d'enregistrement de chien étranger.
Vous trouverez les différents liens à la dernière page de ce document.

ATTENTION

Licence 2024 et carnet de travail devront être remis au secrétariat dès le début des épreuves.
En l'absence de ces documents le jour de l'épreuve de travail, les résultats ne pourront pas être validés par le LCF auprès de la SCC. Aucune régularisation à postériori ne sera possible par défaut de la signature des juges sur le carnet de travail.

Informations :

Carnets de Travail :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/formulaires-carnet-de-travail>

Délai de traitement des demandes : 15 jours minimum

Formulaires de demande de licence de travail

<http://www.espaces.scc.asso.fr/EspaceLicence/cyn/elSaisieLicence.html>

Les disciplines gérées par les Commissions d'Utilisation Nationales représentent l'activité sportive canine et humaine par excellence, pratiquée par des personnes de tous âges dans un cadre associatif, amical et compétitif.

Tout propriétaire d'un chien désirant le faire participer, dans le domaine de son éducation et/ou de son aptitude, à l'entraînement et/ou aux concours organisés par la S.C.C. et ses membres, doit détenir une licence délivrée chaque année par la S.C.C. pour la discipline pratiquée.

Il en est de même (si la commission l'a mis en place) pour toute personne, habituellement dénommée "conducteur", compétente en la matière et désignée par le propriétaire afin de le suppléer dans la conduite de son chien. Chaque Commission détermine les règles de délivrance ainsi que le(s) prix de la licence.

Demande d'enregistrement d'un chien étranger

https://www.centrale-canine.fr/sites/default/files/2019-07/Formulaire_enregistrement%20chien%20etranger%20v2.pdf

Standard et règlement de travail :

<https://www.centrale-canine.fr/club-du-lagotto/articles/standard-de-travail-1>

Hébergement

Vous trouverez tous les renseignements sur

- **Vanvey** <http://www.vanvey.fr/#>

- **Villiers le Duc** <https://www.france-voyage.com/villes-villages/villiers-le-duc-4992.htm>



Fédération Nationale
Association loi 1901
agrée par le Ministère de l'Agriculture
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Association loi 1901
RNA n° (W) 301004730
Affiliée à la Fédération Centrale Canine

Le T.A.N. à la Truffe (Test d'Aptitudes Naturelles) :

Règlement en vigueur à compter du 31.03.2018

Les sessions de passage du TAN à la Truffe sont publiques et sont préalablement annoncées officiellement sur le site du Club.

Les identifications des chiens seront vérifiées par le testeur.

Le T.A.N. à la Truffe comporte deux volets :

Le T.A.N. à la Truffe présente en effet deux volets bien distincts ! (Sociabilité et Cavage). Ces deux volets ne peuvent pas être dissociés les uns des autres et se passent individuellement en même temps.

⇒ Test de sociabilité :

⇒ Sont admis à ce test les chiens âgés de plus de neuf mois.

Cinq chiens sont assis en ligne, espacés les uns des autres de deux mètres. Le maître et son chien doivent marcher en slalomant entre ces cinq chiens. Le chien ne doit marquer aucune agressivité vis à vis de ses congénères. Tout chien montrant de l'agressivité est définitivement éliminé.

Equivalence au test de sociabilité : CSAU de la SCC.

⇒ Test du cavage :

⇒ Sont admis à ce test les chiens âgés de plus de neuf mois.

L'épreuve truffe devra se dérouler dans un sous-bois sur une surface de 100 m² minimum sur laquelle 4 truffes (non repérables) seront cachées de manière aléatoire. Le chien sera libéré, sans aucune entrave ni collier et devra lever au minimum deux truffes dans un délai de 5 minutes.

Le test ne peut être validé qu'avec les deux épreuves sociabilité et levée de truffe (marquage, grattage par le chien et récupération par le conducteur).

Equivalence au test de cavage : si lors d'un concours de travail selon le règlement de recherche de truffe pour LAGOTTO ROMAGNOLO du LCF, le chien lève au minimum une truffe + sociabilité LCF ou CSAU.

Si le chien valide la partie levée de truffe avant l'âge de neuf mois en concours LCF uniquement, il ne pourra valider la partie sociabilité qu'une fois cet âge atteint en sociabilité LCF ou CSAU.

Le tout devant être validé dans un délai de deux ans après l'épreuve en référence pouvant valider le TAN à la Truffe LCF. (Voir exigences LCF sur le site internet du LCF)

« POUR L'AMELIORATION DE LA RACE LAGOTTO ROMAGNOLO EN FRANCE »
« POUR LA PROMOTION EN FRANCE DU LAGOTTO ROMAGNOLO : CHIEN TRUFFIER »
Le Lagotto Club de France a pour objet d'améliorer la race « Chien d'Eau Romagnol »
d'en encourager l'élevage, de contribuer à sa promotion et développer son utilisation.

Lagotto Club de France

RNA : (W) 301004730

SIRET : 833551450 00012

APE : 9499Z

CNIL : 2127046V0

Le LCF est affilié à l'U.M.LAG.

Tarifs pour l'inscription aux CONCOURS DE TRAVAIL du LCF

Une feuille d'engagement par chien. Un chien ne peut être engagé que dans une seule classe.

INSCRIPTION PAPIER UNIQUEMENT

Clôture irrévocable des inscriptions le samedi 13 Septembre 2024 (date de réception)

CLASSE	Conditions	1 concours de travail				2 concours de travail			
		1 ^{er} chien		Chaque chien suivant		1 ^{er} chien		Chaque chien suivant	
		Membre LCF	Non-membre	Membre LCF	Non-membre	Membre LCF	Non-membre	Membre LCF	Non-membre
OUVERTE	A partir de 15 mois	38 €	50 €	28 €	45 €	60 €	80 €	50 €	70 €
CHAMPION	A partir de 15 mois	38 €	50 €	28 €	45 €	60 €	80 €	50 €	70 €
JEUNE	De 9 à moins de 30 mois	30 €	40 €	28 €	45 €	50 €	70 €	40 €	60 €
BABY	De 4 à moins de 12 mois	20 €	25 €	20 €	25 €	24 €	45 €	24 €	45 €
VETERAN	A partir de 7 ans	20 €	25 €	20 €	25 €	24 €	45 €	24 €	45 €
HORS CONCOURS	A partir de 4 mois	5 €	15 €	5 €	15 €	8 €	27 €	8 €	27 €
Options	Samedi uniquement	Par chien	Par chien	Engagement sur place	Engagement sur place non-membre LCF				
INITIATION NIVEAU 1	A partir de 4 mois	20 €	30 €	30 €	40 €				
INITIATION NIVEAU 2	A partir de 4 mois	20 €	30 €	30 €	40 €				
TAN Truffles	A partir de 9 mois	20 €	30 €	30 €	40 €				
Sociabilité seule	A partir de 9 mois	10 €	20 €	20 €	30 €				
Confirmation seule (sans engagement à la RE)	A partir de 12 mois	offerte	30 €	25 €	35 €				

